

### *Catégories d'établissements*

Au Canada, les établissements d'enseignement postsecondaire autorisés à conférer des grades sont généralement appelés universités. Toutefois, plusieurs portent le nom de collège, quelques-uns d'institut et l'un d'entre eux d'école.

Une université ou un collège peut être associé à une autre université (souvent appelée université «mère») en tant qu'établissement fédéré ou affilié, ou comme composante. Généralement, l'établissement fédéré est responsable de sa propre administration et a le droit de conférer des grades; tant qu'il fait partie de la fédération, sa faculté de décerner seul des grades est suspendue, en tout ou en partie. Les établissements affiliés sont responsables de leur propre administration, mais ils ne sont pas autorisés à décerner des grades. Quant aux composantes, elles font partie intégrante de l'université mère, tant pour l'administration que pour l'enseignement.

On compte 71 établissements décernant des grades au Canada, et appartenant à l'AUCC. Sur ces 71 établissements, six dispensent leur enseignement en français. Les autres sont fondamentalement des établissements de langue anglaise; cependant, certains comptent parmi leurs composantes ou établissements affiliés, une faculté où au moins une partie des cours menant à un diplôme sont donnés en français.

Presque toutes les universités et leurs établissements affiliés sont mixtes. Brescia est le seul qui n'accepte que les femmes, alors que l'université Mount Saint Vincent met surtout l'accent sur les programmes s'adressant aux femmes.

La taille et la complexité des universités varient beaucoup. Certaines comptent plus de 20 000 étudiants à plein temps et une douzaine de collèges, facultés et écoles, tandis que d'autres ont des effectifs inférieurs à 1 000. Le nombre total des étudiants à plein temps s'élève actuellement à environ 426 000, auxquels s'ajoutent les étudiants à temps partiel inscrits à des cours menant à des grades, qui représentent plus de la moitié de ce nombre.